

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE ET PERILS CONNEXES - CONDITIONS PARTICULIERES

POLICE N° : 38. 171. 820
AVENANT N° : 004
POLICE COLLECTIVE N° :

GESTIONNAIRE : 1153-P11589

Les présentes conditions particulières complètent les conditions générales et les abrogent dans la mesure où elles leur seraient contraires. L'ensemble de ces conditions forme un tout et constitue la base du contrat.

PRENEUR D' ASSURANCE : ACP IRIS K31359
Boulevard Louis Mettwie, 73 / 83
1080 BRUXELLES

CORRESPONDANCE : CADILLAC
Bd de l'Humanité, 233 / A/8
1620 DROGENBOS

INTERMEDIAIRE : Jacques Meuwese & Kriss Gulbis SMA N° : 045162
08309 Av. Winston Churchill, 118 / A
1180 BRUXELLES

OBJET DE L' AVENANT : Modification de couverture

INFORMATIONS GENERALES

DATE D' EFFET DE L' AVENANT : 01/02/2026

INFORMATIONS GENERALES

DATE D' EFFET DE LA POLICE : 01/04/2022
DUREE DE LA POLICE : 1 an(s) à partir du 01/04/2022
ECHEANCE ANNUELLE : 01/04
RECONDUCTION TACITE : 1 an(s)
MODE DE PAIEMENT : Annuel
INDICE DE SOUSCRIPTION : ABEX 1056
DEVISE DU CONTRAT : EUR - euro

voie Gisèle Halimi, 10
4000 Liège

Police N° : 38.171.820
Avenant : 004

**RISQUE 001 : Boulevard Louis Mettewie, 73-83
1080 BRUXELLES**

Entité 001 - usage : Building d'appartements

001/001 Bâtiment

Période de couverture : jusqu' au 31/03/2026

Qualité : COPROPRIETAIRE

<u>Capital</u>	<u>Indexation</u>	<u>Prime</u>
103.448.639,99	ABEX	97.589,94

Divisions couvertes :

Tous risques sauf

Etendues à :

Risque électrique

Catastrophes naturelles

Détériorations immobilières

Responsabilité civile immeuble

Pertes indirectes

001/001 Bâtiment

Période de couverture : à partir du 01/04/2026

Qualité : COPROPRIETAIRE

<u>Capital</u>	<u>Indexation</u>	<u>Prime</u>
103.448.639,27	ABEX	84.926,85

Divisions couvertes :

Tous risques sauf

Etendues à :

Risque électrique

Catastrophes naturelles

Détériorations immobilières

Responsabilité civile immeuble

Pertes indirectes

Abandon de recours

voie Gisèle Halimi, 10
4000 Liège

Police N° : 38.171.820
Avenant : 004

PRIME(S) ANNUELLE(S) ULTERIEURE(S) sous réserve d'adaptation à l'index
en vigueur à l'échéance

	<u>CAPITAL TOTAL</u>	<u>PRIME NETTE</u>
A partir du 01/04/2026 ABEX 1056	103.448.639,27	84.926,84

A majorer des charges légales

DECLARATION(S)

CNA APERITION VIVIUM - CONTRAT 21.301.1683.
Courtier Meuwese

Part Ethias: 50 %

Service sinistre: voir police apériteur en annexe

Avt 001 selon avt 04 Vivium.

Avt 002 : selon avt 07 Vivium (ADAPTATION TARIF + AJOUT ABANDON DE RECOURS
CONTRELES LOCATAIRES)

Avt 003: selon avt 06 Vivium (annulation avt 04 et 05).

Avt 004: Passage d'une franchise générale de pénalité multipliée par 10 à
----- multipliée par 3

voie Gisèle Halimi, 10
4000 Liège

Police N° : 38.171.820
Avenant : 004

Franchise = 989,35 EUR à l'indice de base de décembre 2025, c'est-à-dire 318,32 (base 100 en 1981).

Fait en double exemplaire à Liège, le 26 février 2026

Pour Ethias,

le preneur d'assurance,

Le Président du Comité de direction

